

Mardi 10 décembre 2013

Pour une clinique de la citoyenneté du sujet dans les psychoses

*Alain BOZZA
Psychologue clinicien*

Je voudrais ce soir esquisser quelques arguments cliniques à une question qui s'est peu à peu imposée à moi durant les 10 dernières années de ma pratique de psychologue clinicien dans un « foyer d'accueil médicalisé » et un « foyer logement ». Il s'agit là de 2 foyers de la « plate forme Wallon/Lainé »*, dans lesquels résident des sujets souffrant essentiellement de psychoses, certaines s'étant déclenchées durant l'adolescence, d'autres installées depuis l'enfance...

J'ai largué les amarres avec la « plate-forme » il y a maintenant un peu plus d'une année, après 35 années d'exercice. Je remercie Joseph de m'avoir sollicité pour tenter d'en dire quelque chose de toutes ses années passées dans la vie quotidienne de ces sujets qui m'ont beaucoup touchés et appris.

Cette question est là suivante : comment se faire partenaire du sujet dans les psychoses ? Comment s'en faire lieu d'adresse ? Comment s'en faire l'interlocuteur ? Bref comment dialoguer ?

Cette question est concomitante d'une autre fondamentale, celle de ce qu'il en est du sujet dans les psychoses.

C'est que les tentatives de dialoguer avec un sujet psychotique nous déroutent et mettent en crise notre manière spontanée de communiquer avec l'autre si bien que nous avons le vif sentiment de ne pas être sur la même longueur d'onde... bref de ne pas parler la même langue..

Aussi s'est imposé à moi l'idée selon laquelle, notre « savoir y faire » dans l'accompagnement de ces sujets, si énigmatiques, consistait en un art de la conversation faisant de l'accompagnant un artisan du langage et de la parole.

*De l'association « A.P.S.H 34 » domiciliée à Montpellier.

Cet art s'inscrit dans une clinique du sujet dans les psychoses car il s'agit pour son interlocuteur de tenter de remettre en selle ce sujet, qui a, selon l'expression de LACAN « déraillé du symbolique ».

Mais Il m'est apparu que cette pratique de la conversation n'est pour l'accompagnant possible qu'à la condition qu'il y reconnaisse sa propre division subjective qu'il se présente dans la rencontre avec le sujet en tant que sujet désirant et qu'il anime cette conversation depuis le grand Autre... Ce qui implique de se référer nécessairement à l'ordre symbolique et aux lois qui gouvernent et ordonnent le discours de tout sujet humain.

Or voilà que dans ce moment même ou s'imposait à l'équipe une clinique du sujet contredisant l'évolution sociétale qui s'abandonne à la rationalisation, à la technique, au consumérisme, à la course au profit, et au tout biologique, « désavouant » selon le terme de Roland GORI, la fonction de la parole et du langage, nous avons trouvé dans l'exercice de la citoyenneté, telle que le préconise la loi de 2002, un soutien inespéré.

Il aura fallu attendre la loi de 2002, et quelques scandales, soit plus de 2 siècles après 1789, pour que la citoyenneté des personnes accueillies dans les établissements de notre secteur soit reconnue juridiquement parlant.

Et cette loi préconise un exercice même de la citoyenneté pour chacun des personnes accueillies.

Cet exercice de la citoyenneté est celui tout d'abord des droits qui sont conférés à tout citoyen, soit les droits sociaux, juridique et politiques. Les équipes de la plate forme « WALLON/LAINE » s' appliquaient déjà depuis longtemps à y accompagner chacune des personnes en tant que sujet de droit.

Mais ce que préconise aussi cette loi, et qui n'est généralement pas perçu, c'est que l'exercice de la citoyenneté est aussi un exercice de la parole. Le sujet de droit est aussi un sujet de la parole. En lestant la parole d'un poids juridique, cette loi nous rappelle, comme le dit BRETON, que « la parole est le régime de la démocratie ».

Dès lors cet art de la conversation, qui est une nouvelle modalité dans l'interlocution, est une pratique au style démocratique...

Un jour du mois de septembre 1976 un groupe de personnes se réunit pour jeter les fondations de ce qui allait devenir le Centre H. WALLON et s'interrogeant pour savoir comment nommer les personnes «malades mentales» qui seraient accueillies sur les appartements disséminés dans la ville (de Montpellier) de ce futur dispositif d'accompagnement de la demande d'insertion sociale et professionnelle...l'un d'entre nous, fraîchement diplômé en psychologie, proposa le terme de « sujet ». Mais voilà que ce terme fut contesté par un autre participant, par ailleurs personne « malade mentale ».

Il contesta ce terme car, disait-il, « ça fait sujet du Roi » ! Certains d'entre nous étaient-ils en retard d'une Révolution, celle-là sociale et politique ?

Plusieurs dénominations furent discutées, « usager, malade, résident », finalement quelqu'un proposa le terme de « stagiaire » et ce terme fut adopté car il recevait l'accord de tous...

Quelques mois plus tard, en Mai 1978, l'ancien C.H.R.S « Henri WALLON », composé d'appartements disséminés dans la ville ouvrait ses portes, il les refermera en 2003*.

*Voir l'article que j'ai écrit sur cette histoire, « vie et mort d'un « C.H.R.S » (1978-2003) ». Paru dans « travail social et psychanalyse » sous la direction de Joseph ROUZEL. Champ social édition.

Ne voulant pas perdre le « savoir faire » de l'équipe, l'association ouvrira sur le même site, 3 foyers en 2005 : un FAM, un FOC et un FL.....

Aujourd'hui ces 3 foyers, « foyers H.WALLON » font partie de la « plate forme WALLON/LAINE ». La partie LAINE est composée d'un SAVS et d'un SAMSAH....

Nous n'imaginions pas à l'époque toute la portée de ce propos « SUJET ! ça fait SUJET DU ROI », tant dans ses dimensions politiques, que cliniques lorsque nous nous sommes engagés dans

l'accompagnement de la demande d'insertion sociale et professionnelle que chaque personne nous adressait.

Or ce qui faisait la spécificité à l'époque de cet accompagnement c'est qu'il était un accompagnement, comme on le dit aujourd'hui, à l'exercice même des droits, droit à un logement indépendant, droit à un travail, droit de vivre dans la cité. Mais droit de vivre dans la cité avec sa « différence ».

Droit de vivre « comme tout le monde » dit on, droit de vivre comme tout un chacun en tant que citoyen, droit dirons nous beaucoup plus tard de s'inscrire dans le lien social et dans le discours ordinaire. Droit qui ne lui était pas reconnu, du fait même de son diagnostic-étiquette de «malade mental», qui avait jusque là une fonction essentiellement ségrégative.

Mais cet accompagnement à la demande d'insertion impliquait un autre exercice, celui de la parole de chacun. C'est ainsi qu'une place d'interlocuteur sera attribuée, dans le lien d'accompagnement, à chacun par le biais du contrat, qui n'avait alors qu'une valeur thérapeutique.

Mais nous avons entendu ce propos « ça fait sujet du ROI » comme un impératif, celui de ne pas se soumettre à la demande de l'Autre, l'Autre parental, l'Autre du social, l'Autre du politique...l'Autre, son ou ses interlocuteurs dans le lien d'accompagnement. Bref un refus d'être assujetti à l'Autre, à sa parole...

Mais nous l'avons aussi entendu comme condition permettant au sujet d'advenir. Tel était l'enjeu fondamental de ce nouveau dispositif ouvrant à la problématique du sujet et plus particulièrement à celle du sujet dans les psychoses dans ses tentatives de s'insérer, de s'inscrire dans le lien social.

Mais cette problématique du sujet dans les psychoses nous l'avons peu à peu découverte, il nous a fallu des années pour en repérer quelques-uns des traits que nous retrouvions chez plusieurs sujets... ... Quelques années encore pour donner un véritable statut à la parole et d'en saisir toute la portée dans une clinique du sujet dans les psychoses...Et depuis la loi de 2002* pour saisir l'enjeu politique de la reconnaissance de la citoyenneté et du poids juridique donné à la parole...

Cet accompagnement de la demande d'exercer les droits sociaux était aussi donc un accompagnement clinique car d'une part comme

nous le savons bien maintenant, le sujet souffrant de psychose n'attend pas d'être déclaré « guéri » pour demander de vivre en appartement et d'avoir un travail... Et d'autre part, l'inquiétante étrangeté suscitée par ce sujet si bizarre, chez ses interlocuteurs dans le champ du social et du professionnel, nécessite la présence rassurante d'un accompagnement auprès d'eux.

*loi « rénovant l'action sociale et médicosociale ».

Or chemin faisant, dans ces tentatives d'insertion, voilà que la réponse sociale censée satisfaire à la demande, au besoin, au désir du sujet rate, ouvrant ce que j'appelle une crise de la demande. Cette irruption de la crise est surgissement d'un réel énigmatique.

Il nous faudra aussi quelques années avant de comprendre que cette crise de la demande et du besoin est aussi une crise dialogique...

Ces crises, seront plus au moins graves et auront pour effet de suspendre soit momentanément soit définitivement toute demande d'insertion.

D'abord vécues comme des « échecs », elles nous ont vraiment mis à l'épreuve du réel de la psychose et de sa rencontre avec l'autre, les autres et au travail dans nos instances institutionnelles de réflexion et d'analyse du discours de la pratique ou comme l'on dit aussi aujourd'hui, supervision.

Car ces crises, ces ratages, désorientent totalement chacun des accompagnants.

Dans une première interprétation, nous disions que ce que le sujet nous montre à voir c'est que la réponse sociale attendue par lui et apportée par l'accompagnant, réponse censée satisfaire la demande du sujet, ne lui convient pas, et nous interroge alors pour savoir qu'elle serait la réponse adéquate...

Dés lors la réponse sociale censée satisfaire le sujet ne va plus de soi... Les ratés déchirent l'évidence naturelle, et la question se posera de savoir que répondre à la demande et plus fondamentalement, que demande en vérité le sujet ? D'autant qu'il apparaîtra qu'un « non » sera la réponse attendue par certains sujets...

Ces ratages nous interrogerons plus fondamentalement sur la question du SUJET et plus précisément sur 2 dimensions majeures :
- celle du MANQUE en tant qu'il est aux prises avec le MANQUE,

car en effet ces 3 signifiants, demande/besoin/désir qui sont devenus, aujourd'hui, les signifiants majeurs du lien social, véhiculent bien l'idée d'un manque de quelque chose et que c'est bien ce manque de quelque chose qui anime tout sujet et toute relation dans la vie sociale et professionnelle.

- La deuxième est celle du savoir : qu'en sait-il de ce qui lui manque et de ce manque ? Et en filigrane celle de son discours.

En nous interrogeant sur ce que demander signifie, et sur ce que ça signifie pour chacun de nous pris dans le transfert avec un sujet psychotique, se dévoile, et quand même bien nous l'ayons appris de la psychanalyse, la présence d'un au-delà de la demande et du besoin de satisfaction ...

Cet au-delà, est au-delà de ce qui se présente à chacun spontanément, soit cet objet énoncé dans la demande ou le besoin comme objet manquant. Objet dont la société de consommation nous intime de croire qu'il nous comble et nous fait jouir.

Ces ratages tout d'abord vécu communément comme « échecs » ont eu pour effet, consécutivement au travail dans l'équipe de réflexion et surtout d'analyse du transfert et du contre transfert, que se dévoile pour chacun sa propre division psychique et l'existence d'une insatisfaction de structure qui fonde le sujet humain. Cette insatisfaction de structure qui fait de l'être humain un « éternel insatisfait » est aussi appelé manque, mais MANQUE à être, et répond du signifiant désir. Cet au-delà de la demande que chacun de nous adresse à un Autre à pour nom « désir » dont je rappelle qu'il est inconscient.

« C'est d'abord comme inconscient de l'Autre, dit LACAN, dans le séminaire sur « le transfert » (p.222) que se fait la découverte de son propre inconscient », et un peu plus loin, « toute découverte de son propre inconscient se présente comme un stade de la traduction en cours de l'inconscient qui est d'abord l'inconscient d'un Autre »...

Mais avec la découverte de son propre inconscient, chacun et chacune dans ce travail fera une autre découverte majeure celle-là aussi, celle d'un au-delà de la parole concrète dans l'échange avec un sujet souffrant de psychoses... Cette parole qui fait de la personne accompagnée un sujet parlant. Or cette parole ne cesse de nous dérouter...

...et les ratages dans les tentatives d'exercice des droits, mettront en exergue le caractère incohérent, insensé de son discours et donc les impasses dialogiques dans lesquelles nous nous trouvons.

Car chemin faisant alors que chacun des accompagnants se découvre comme étant lui-même, un sujet parlant mais aussi parlé, découvre par là même la distinction entre l'autre, le partenaire dans la communication et le grand Autre qui parle en lui à son insu...Et il apparaît que de cet « insu », venant de ce grand Autre, le sujet dans les psychoses y est extrêmement sensible...

...Par conséquent les crises de la demande, les impasses dialogiques nous interrogeront de plus en plus sur la question de savoir ce qu'il en est du SUJET dans les psychoses....

De ces ratages, nous avons repéré que quelque chose venant de l'Autre, faisait « injonction », pour le sujet accompagné. Ce quelque chose c'est la parole de cet Autre, celle d'un partenaire dans le champ social et ou professionnel...

...Et bien sur la parole même de l'accompagnant...

....Cette parole fait injonction au sens ou nous avons le sentiment qu'elle convoque le sujet à une place qu'il ne peut occuper.

Un « appel au père », disions nous aussi, émanant de la parole de tel interlocuteur du sujet, se prenant pour le PERE, mais un PERE qui dicte la loi, sa loi !

A ce moment là, la rencontre avec l'Autre et sa parole, cet Autre-là, partenaire dans le social et ou le professionnel ou bien encore l'y accompagnant, provoque une crise majeure du sujet, ce qui, comme le note Joseph ROUZEL, dans « La prise en compte des psychoses dans le travail éducatif » (page 113 des éditions ERES), provoque « une défaillance, un démaillage du bricolage... » de ce qui avait jusque là une fonction de suppléance, de tenant lieu. Ce qui était noué, c'est dénoué.

Mais cette crise, chez beaucoup de sujets, n'éteint pas la demande, soit l'énoncé de l'objet manquant qu'il ne cesse d'adresser à l'Autre, aux Autres, car dans bien des situations il y a une persistance, une insistance...

Ainsi telle femme dit à un permanent qu'elle voudrait se faire enlever le stérilet. Mais une fois devant le ou la gynécologue elle refuse de se laisser toucher. Cela s'est déjà répété plusieurs fois. Cette insistance, cette persistance si courante dans ce qui se présente

spontanément comme une demande adressée à l'Autre, comment la comprendre ? Comment l'accompagner ? Et surtout que lui dire ? Que lui répondre ? Jusque là la seule réponse que l'équipe a trouvé, au sujet de cette femme, c'est de l'y accompagner...

Quel sens donner dans l'accompagnement à la répétition d'expériences ?...comme si le sujet tentait par ses tours et ses détours, dans le champ du social comme dans celui du professionnel, mais aussi par ses allées et retours entre le foyer et l'hôpital, entre le foyer et le domicile familial, d'inscrire ce qui symboliquement ne l'est pas en allant vérifier la différence, d'atmosphère, d'accueil entre ces 2 espaces. D'où la nécessaire liberté pour le sujet de circuler de l'un à l'autre. Ce qui nous réfèrera dans notre clinique à la notion d'« intermédiaire » au sens de WINNICOT avec l'ouverture d'un « espace de jeu » possible, d'un espace « transitionnel ».

C'est que dans les expériences qu'il tente de vivre, dans l'usage des choses, dans la façon de faire... se révèle une dimension de perplexité quant à ce qui se passe ou ne se passe pas, ce qu'il éprouve dans l'ordinaire de l'existence. Le sujet là, mais est-il bien là ?, se présente à nous, comme étant dans l'impossibilité d'en dire quelque chose, en défaut d'en savoir quelque chose. Ou bien lorsqu'il en dit quelque chose, il ne se compte pas dans son énonciation et donc y apparaît comme n'étant pour rien dans ce qui lui arrive.

Cet ordinaire dans le travail d'accompagnement, je l'entends là au sens du latin « ordinarius » soit ce qui est ordonné, mis en ordre, à savoir, faire le tri, le classement, la mise en ordre : Comment faire ? Comment être en relation ? Que dire ? A qui ? A quel moment ? Telles sont quelques-unes des questions qui se posent pour le sujet dans la rencontre avec un de ses partenaires du social ou du professionnel....Le sujet là nous apparaît comme démunì, disons-nous. Démuni, symboliquement parlant.

L'ordinaire pour l'accompagnant est là de s'engager avec le sujet dans un travail de reprise, reprise par la parole, sans l'y obliger, car il ne s'agit pas de le convoquer à tenir une place intenable, par le biais, de rencontres à plusieurs accompagnants autour du sujet, par le biais d'entretiens formels et informels, du bilan sur un lieu de travail... afin de tenter de tracer, de retracer les événements mais aussi de tenter de faire la traduction de ce qui a pu l'affecter. Mais aussi afin de scander la temporalité du sujet...

Le sujet ne nous apparaît pas là comme présentant un déficit cognitif, intellectuel mais plutôt une difficulté pour trier, pour séparer... ceci et cela, avant, après. Une difficulté pour traduire ce qui l'éprouve et ce qu'il éprouve, donc plutôt une problématique du sujet dans son rapport, dans son insertion dans le symbolique. Ce qui met en position l'accompagnant d'en dire quelque chose, de s'adresser à lui, bref de lui parler, et avec un risque majeur, celui de parler à sa place...

Et ce travail de reprise ne peut s'engager que dans un climat de confiance, je pense là à un lieu d'insertion professionnelle par exemple... Et en tout cas pour l'accompagnant, sous transfert...

Mais dans cette difficulté, le sujet apparaît là aussi et en même temps comme étant un sujet au travail, car étant démuné symboliquement parlant, cela signifie qu'il est dépourvu de solution toute prête, que donne pour la névrose, la résolution du complexe d'Œdipe ou la métaphore paternelle....

Aussi il est contraint à une remise en ordre incessante dans le quotidien de son existence. Très souvent nous entendons par exemple, un sujet nous dire... « Quand je me réveille le matin, je ne sais plus quelle heure il est, quel jour on est... qui je suis... où je suis ».

La trame symbolique s'est comme évaporée durant le sommeil, et le matin tout est à re-tisser.

Cette problématique dans l'inscription du sujet dans l'ordre symbolique, nous a fait penser un moment que le sujet pourrait, « réaliser » au sens de « prendre conscience » de ce qui lui est possible et impossible, ce qu'il peut faire et ne pas faire....

...C'est bien là ce que nous attendons de ses tentatives d'exercices des droits, de l'expérience qu'il vit, de sa rencontre avec le réel, soit qu'il découvre une activité, d'autres partenaires, mais aussi par là même qu'il se découvre lui-même....

...Et qu'ainsi en conséquence, ayant « réalisé », il pourrait « progresser », et parviendrait alors à construire un « projet de vie » que nous tiendrions pour réaliste.

...C'est que le discours de certains sujets pourraient nous faire croire qu'ils ont tirés de leurs expériences quelques enseignements, ce qui flatte notre narcissisme professionnel.

Mais cette illusion des « progrès », au sens où nous l'entendons et l'attendons, tombe assez vite.

Ne s'agit-il pas plutôt, pour le sujet dans les psychoses, de tenter de « rééliser », plutôt que de « réaliser », la différence, dans le réel qu'est la rencontre avec l'Autre, entre le moi et le non moi...

Mais aussi de saisir ce que de cet Autre, pourrait lui servir de point d'insertion, de tenant lieu d'« expérience transitionnelle », dans l'espace du travail par exemple...

...D'où la fonction décisive de l'expérience, de la rencontre avec le réel, une activité mais aussi un Autre, des Autres, qu'il tente ou pas, là aussi sans l'y obliger, d'où l'importance de concrétiser... « Une clinique du concret », c'était le thème, il y a quelques années des journées de Saint ALBAN...

Toutefois, des avancées de la subjectivation, telle que Jean Pierre LEBRUN l'a définie dans « La Perversion ordinaire » (note p 31, Edition DENOËL) ont bien lieu car le sujet parvient à nous dire quelques-uns de ses éprouvés, mais aussi ce qui lui convient/ne lui convient pas, ce qu'il peut faire/ ne peut pas faire, ce qui lui est possible/impossible, à la suite de quoi il peut parvenir à faire des choix ; travailler ou pas et selon quelles modalités, vivre en appartement ou en foyer. Cette capacité à verbaliser, à dire à l'accompagnant constitue des avancées de la subjectivation, nous lui donnons aussi un autre nom celui d'« autonomie ».

...Et nous nous disons alors surpris du caractère d'authenticité de ce qu'il énonce. Nous nous disons aussi surpris de le sentir présent, là, dans la rencontre. Sa parole nous apparaît comme étant une « parole pleine », une parole « vraie », venant de cet Autre, au-delà du langage concret. Cet autre que LACAN nous appris à repérer comme étant le grand Autre, celui qui est derrière le « mur du langage », cet Autre qui leste de toute sa subjectivité inconsciente le discours du sujet et lui donne une dimension d'authenticité, de vérité. C'est ce grand Autre qui fonde l'énoncé du sujet en lui donnant toute son épaisseur existentielle...

N'est ce pas *in fine*, ce que nous recherchons, non pas comprendre et expliquer, mais à « atteindre le vrai », au sens de la vérité du sujet, comme le dit LACAN dans le séminaire sur « les psychoses » (page 59 Edition du SEUIL). Il précisera que cette vérité du sujet ne peut être que « mi-dite ».

Mais ces avancées notables (y compris celles des compétences sociales) du sujet, ne s'opère que dans le transfert avec l'Autre,

l'accompagnant, et ne tiennent qu'au jeu de la présence-absence de cet Autre, et à la condition que l'accompagnant, lui, se laisse travailler en permanence par cet Autre...

Bien des situations cliniques d'insertion sociale et professionnelle, témoignent que sans cette présence bienveillante d'un Autre, son partenaire dans l'activité, qui est aussi son interlocuteur privilégié, le sujet s'effondre et les capacités cognitives, instrumentales que l'on croyait acquises, se dissolvent...

Mais sur cette question du savoir du sujet dans les psychoses, d'autres aspects sont apparus...

Nous nous rendrons compte, notre écoute s'affinant, que ce sujet dans ce qu'il nous dit, en sait plus que nous ne le pensions. Ainsi combien de fois nous sommes-nous rappelé lors de crises de la demande que ce qu'il vit, il nous l'avait dit quelques mois auparavant déjà et que nous ne l'avions pas pris au sérieux....

...Bref nous l'avions écouté mais pas entendu, pas entendu que ce qu'il nous avait dit c'était bien ce qu'il nous disait. Et qu'il ne fallait aller chercher derrière ce dit, d'autres significations !

...Si pour nous qui l'accompagnons un dit ne va pas sans un dire et sans de multiples significations, pour le sujet dans les psychoses un dit est un dit !

Autre aspect,
l'énoncé de l'objet qui lui manque, à savoir un travail, un logement est énoncé avec un tel accent de certitude et d'urgence, d'immédiateté, que nous avons le sentiment que c'est bien tout ce qui lui manque. Ainsi une demande de travail est énoncée, non pas comme une demande qui supposerait à l'Autre un savoir, mais comme un « besoin », comme une commande, comme un impératif, une jouissance qui lui est due, sommant cet Autre de le servir docilement, de se mettre à son service, voire de l'asservir jusqu'à le tyranniser comme cela arrive quelques fois.

Il n'y a pas de dialogue possible.

Autrement dit cet Autre, l'accompagnant, en place de destinataire de la demande est convoqué à une place, non pas d'interlocuteur, mais de partenaire semblable à lui, de petit autre, exclusivement. Quid de l'Autre qui est au-delà de l'échange verbal concret.

Le sujet dans les psychoses là est en place d'être un Autre, mais un Autre « jouissant », comme le dit Joseph ROUZEL dans l'ouvrage déjà cité.

LACAN nous a appris à repérer là dans les psychoses, l'emprise du registre de l'imaginaire dans lequel l'accompagnant est piégé, s'il ne s'en tient qu'au registre de l'exercice des droits, n'y cherchant qu'une réponse sociale à la demande...

Ces crises de la demande témoignent d'une désarticulation symbolique entre la demande, le besoin et le désir. Et pose la question de savoir ce qu'il en est de cet au-delà de la demande pour un sujet dans les psychoses ?

Dans la névrose, la demande articule en même temps la demande de quelque chose, un objet manquant identifiable, et la demande d'autre chose. Et l'articule de telle sorte que l'énoncé de l'objet manquant, voile, déguise, cette autre chose qui a pour nom le « manque à être » inconscient et qui répond du signifiant « désir ». Si l'objet de la demande est connaissable, celui du désir ne l'est pas, car l'objet qui le cause est un objet psychique que LACAN appelle « objet a ». Cet objet du désir est l'objet cause du désir. Il est la cause du sujet dans la demande car il ne cesse de le faire parler.

La résolution du complexe d'Œdipe avec l'opération de la castration, « symbolique » rajoutera LACAN, constitue un carrefour structural en donnant naissance au sujet, au sens freudien. La « métaphore paternelle » donne à ce sujet un « savoir y faire » avec ce désir énigmatique, qui le singularise et l'inscrit dans le discours ordinaire... Pour saisir l'enjeu de cette opération rappelons-nous que l'étymologie du mot « désir », « desiderare », signifie, constater l'absence de, d'où chercher, désirer... et dès lors le « désir », consentant à la l'absence et à la perte, tel un astre ne cesse de tourner autour de son objet, l'« objet a », sans jamais pouvoir ni le rejoindre, ni le connaître.

Le désir ne devient inconscient que parce qu'il est marqué du sceau des grands interdits de la culture, des interdits symboliques et en particulier l'interdit de l'inceste. Par ces interdits s'opère une limitation, une soustraction à la jouissance toute de l'enfant...

Or dans les psychoses, cette opération n'ayant pas eu lieu en temps voulu, il y a, selon l'expression bien connue de LACAN, « forclusion du nom du père ». Cela signifie que le sujet de l'inconscient n'est pas

advenu, ni en conséquence, le désir. Le désir de l'Autre, nommément la mère, n'étant pas symbolisé.

Cette position théorique dans la clinique des psychoses ne cessera de nous interroger : est-ce à dire qu'il n'y a pas de sujet dans les psychoses ? D'autant que circulait, dans les années 80 et 90 l'idée que le psychotique, n'étant pas sujet, n'a pas non plus de demande, il se disait même qu'il était un sujet « adésirant »...

Dans la « clinique du concret », dans le quotidien, dans les tentatives d'exercer ses droits, alors même qu'il les revendique, voilà qu'il se manifeste à nous comme, sans allant, sans élan, très apathique, voir replié. Alors, nous disons là, que c'est à nous de faire le premier pas, qu'il nous faut aller vers lui. Bref qu'il nous faut y aller de notre désir. Car sans ce désir, désir de le rencontrer, désir de lui parler, désir de le soutenir, voire désir de « porter » sa demande, mais jusqu'où ?, il ne se passerait strictement rien. Il nous faut y aller de notre propre désir dit-on couramment...

Cela est l'indice d'une problématique spécifique et majeur du « désir » chez le sujet psychotique. Cela signifie que pour l'accompagner dans une demande quel qu'en soit l'objet énoncé, il y faut cette dimension essentielle à l'existence humaine, celle du désir. L'accompagnant est ainsi convoqué dans la rencontre en tant que sujet désirant présentifiant dans le discours qu'il lui adresse le grand AUTRE.

Mais qu'en est-il pour le sujet dans les psychoses ?

Dans le discours le situant comme « adésirant », cela signifiait que l'on ne pouvait accorder aucun crédit à sa parole folle, à la parole insensée, et que sa demande n'en était pas une.

Mais aujourd'hui n'en est-il pas de même avec les discours, de la biologie, de l'économique, de la comptabilité, de l'administratif, de la sécurité, de l'hygiène, tous promus au rang de normes... Chacun de ces discours a sa logique propre et sa légitimité, mais ils ont en commun d'évacuer le sujet parlant et désirant. Soit ce qui constitue, comme le dit SPINOZA l'essence même de l'être.

LACAN apportera à ce diagnostic abrupt une nuance de taille puis qu'il dira que le sujet, dans les psychoses « a déraillé du symbolique », les rails sont là, le symbolique est là, il y est plongé comme tout sujet humain, mais il est à côté, il est « un tout petit peu

de travers... de traviole » dit LACAN. Il y a donc du sujet dans les psychoses...

Ainsi il parle, mais son discours est déroutant : coqs à l'âne, barrage, néologisme, néo-sémanème, discours diffluent, incohérent, logorrhéique, délirant....

... Chaque mot qu'il utilise dans son discours nous interroge et est un problème...

Et puis aussi dans le dialogue, nous découvrons aussi qu'il dit une chose et son contraire. Ainsi dans une même phrase, il est courant que soit énoncé 2 idées contraires sans que le sujet s'en émeuve.

FREUD ne nous a-t-il pas dit que la contradiction n'a pas cours dans l'inconscient. Si bien qu'avec certains sujets que nous connaissons depuis longtemps, nous avons appris que lorsqu'ils affirment quelque chose, c'est souvent le contraire qu'il nous faut entendre...

Bref le sujet est bien dans le symbolique, il parle en tant que tel il est un sujet mais il est à côté...Et la question sera plutôt de savoir quel rapport il a avec le langage et de comprendre sa langue...

La conséquence de cet abord structural de la psychose sera de considérer que l'accès au désir inconscient étant compromis le sujet reste captif de son désir pour son premier objet d'amour, qu'est la mère. Il est englué dans une relation duelle imaginaire et la pulsion sera gouvernée par les processus primaires...piégée dans le jeu des pulsions eros et thanatos. Il est dans la jouissance.

Et ce désir n'ayant pas été structuré par le complexe d'Oedipe, n'étant pas symbolisé, il en restera dans un état primaire, inconstitué, ça ne sera pas, dit LACAN un « véritable désir »...

...Car c'est avec la résolution du complexe d'Œdipe, dit LACAN, que le sujet accède à l'au-delà de son premier objet d'amour qu'est la mère, l'Autre, soit à l'existence d'un désir au-delà de la demande (ce qui par là-même permettra la distinction entre le sujet et l'Autre), l'au-delà du dialogue concret...Un au-delà du petit autre qui est le grand Autre.

D'où le sentiment vif que révèlent les « ratages » à savoir que le sujet dans la demande qu'il nous adresse n'est que le porte-parole de la demande d'un Autre... Le sujet dit-on alors, est « aliéné » au désir de l'Autre, et qu'il n'a donc pas de désir en propre, de « véritable » désir, comme le dit LACAN, et donc pas de demande propre au sujet...

...D'où la tentation de l'Autre, l'accompagnant, de la faire sienne et de se substituer à lui en y faisant régner sa loi, celle du père, piégé là par l'effet de miroir qui veut que le sujet ne demande que ce qui est attendu par l'autre...

Alors oui il persiste à demander, à s'adresser à lui...

Et avec une question pour l'accompagnant qui est aussi une intention à l'endroit du sujet : peut-il se reconstruire en revenant là où l'opération inaugurale du sujet a « raté », pour ne pas dire échoué ? C'est notre idéal de guérison et de normalité qui se loge dans un tel questionnement...

De plus, l'opération du refoulement et celle de la métaphore paternelle n'ayant pas opéré, on dira que dans les psychoses « l'inconscient est à ciel ouvert »...Ce qui se révèle à chacun de nous dans la proximité et le vivre avec, dans l'ordinaire de la vie quotidienne et dans les tentatives de dialogue, comme l'exemple que je donnais tout à l'heure sur la co existence de 2 idées contradictoires dans une même phrase.

Nous avons d'ailleurs adopté une expression qui traduit ce que chaque sujet transfère sur les permanents. Nous appelions les permanents des « pères-mamans ». Ce qui aussi nous réfère explicitement à l'« Autre scène », celle de l'inconscient.

Toutefois ces éléments de la théorie depuis notre clinique de l'accompagnement de la demande d'insertion ou d'exercer des droits sociaux, nous amènera à affiner un peu plus notre démarche aux côtés de ces sujets...

Les ratés, les crises de la demande, mettent en lumière le fait que la « forclusion du nom du père » n'ayant pas eu lieu dans les temps voulus, le sujet psychotique n'a pas à sa disposition, dans sa vie symbolique inconsciente, ce savoir y faire avec le manque à être, avec cette insatisfaction de structure, parce qu'il est en manque de manque à être. Nous dirons alors que la demande du sujet psychotique est une demande errante. Le sujet dans les psychoses erre, il est sans place.

Autrement dit le désir est, disais-je, resté à l'état primaire, ce désir qui est chez le sujet dans les psychoses « enfoui », pour reprendre l'heureuse expression de Joseph MORNET dans son ouvrage sur la « psychothérapie institutionnelle », comment faire pour l'animer ?

Ne retrouvons-nous pas ici le sens étymologique du mot « fou »...Le mot « fou » vient du latin, « follis » qui est un sac ou un ballon gonflé d'air » qui a donné en bas latin le mot « fou ». Ce sujet à l'image du

sac ou du ballon gonflé d'air, flotte dans l'air. Ses attaches signifiantes s'étant quelque peu distendues...

Toutefois les crises, les ratés, les impasses dialogiques, loin de décrédibiliser la parole du sujet dans les psychoses, car après tout il n'y a pas que les « insensés » qui délirent, nous rendront, tout au contraire, plus sensibles à ce qui fonde tout contrat entre partenaires, à savoir, le pacte symbolique et la place qu'y occupe le sujet ainsi que son rapport au signifiant... Et pour constater que chacun l'occupe à sa manière. C'est depuis cette place, d'interlocuteur, qui est attribuée à chacun par décision éthique, que toute tentative de dialoguer peut s'engager. Cette place est un lieu, celui de la parole...

Et ce lieu que nous proposons à chacun, chacun l'occupe à sa manière y compris en se barrant, en la refusant, quand un autre s'y engouffre sans limite, ce qui a pour effet l'épuisement de son interlocuteur.

De ces traits tirés de la clinique et de ce que ces sujets nous enseignent, nous amèneront plutôt à rechercher de nouvelles modalités de rencontre qui soient moins anxiogènes et moins dangereuses, que le face à face de l'entretien ordinaire. Mais aussi à être attentifs aux mots que nous lui adressons et au ton sur lequel nous les énonçons. C'est là un travail qui porte sur la langue et la parole qui singularise chaque accompagnant dans la rencontre...

Mais dans ce travail sur la langue, il ne s'agit pas d'apprendre sa langue pour la lui parler. Il ne s'agit pas du tout de ça.

Avec ce questionnement sur la langue, n'entrerions-nous pas dans un nouveau moment de l'histoire de la folie ? Michel FOUCAULT, dans son « histoire de la folie à l'âge classique » fait le constat qu'avec la constitution de la folie comme « maladie mentale », comme discours de la science médicale et biologique, l'« homme moderne », l'« homme de raison », le névrosé, ne communique plus avec l'« homme de folie », le « psychosé », car il « délègue vers la folie le médecin, n'autorisant ainsi de rapport qu'à travers l'universalité abstraite de la maladie ; il y a, poursuit-il, d'autre part l'homme de folie qui ne communique avec l'autre que par l'intermédiaire d'une raison tout aussi abstraite, qui est ordre, contrainte physique et morale, pression anonyme du groupe, exigence de conformité. De langage commun il n'y a pas, ou plutôt il n'y en a plus. ».

Donc notre postulat psychanalytique qui le posait comme un sujet parlant en lui attribuant une place d'interlocuteur s'en trouve conforté

du fait même des questions qui se posaient avec chacun pour y occuper cette place, ce lieu, qui est celui de la parole. (Mais il ne s'agissait pas non plus de faire du forçage).

Par décision éthique disait Jean OURY il nous faut postuler que le sujet psychotique demande. L'accent étant dorénavant mis là sur la dimension d'accueil, et sur le recueil de ce que dit le sujet et sa façon de dire, soit sur le dit et le dire...

L'accent dans cette dimension d'accueil est mis sur l'Autre, en tant que l'Autre est le lieu de la parole mais aussi de son propre désir afin de lui faire une place, sa place.

Comment faire alors pour animer ce désir enfoui ? C'est en parlant nous dit LACAN, car le désir est l'effet de la parole du sujet : c'est parce que le sujet parle qu'il a un désir. Cela ne signifie pas que le sujet psychotique doit parler, sûrement pas, mais l'accompagnant lui se doit de lui parler, c'est là aussi le reconnaître comme sujet parlant.

Mais que peut-il lui dire qui soit de nature à animer son désir enfoui ?

Ainsi étaient posés les fondements d'une clinique du sujet dans les psychoses, dont le but est de tenter de remettre en selle le sujet...

Dans la démarche et la pratique d'accompagnement se dégagent 2 aspects fondamentaux :

- Celui tout d'abord de donner un statut de médiation symbolique à la parole et à la demande du sujet. Ainsi s'opère un pas de côté qui situe l'énoncé de l'objet manquant en place de médiation imaginaire. Cette distinction permet de se dégager d'une ambiguïté : celle de confondre objet de la demande et du besoin et objet du désir...et de prendre l'un pour l'autre.

L'objet du désir pour LACAN c'est l'objet « cause du désir »...C'est ce qui le cause et fait causer le sujet sans qu'il puisse en connaître le fin mot car le désir ne s'avance que masqué, voilé par la demande.

Ainsi l'accompagnant peut accompagner la demande du sujet d'exercer ses droits sociaux, juridique et politique...Mais en ne confondant pas objet de la demande et objet du désir...

Dans ces tentatives c'est au sujet désirant que nous serons attentifs....ce qui suppose que notre réponse ne peut pas s'en tenir à celle invoquée par les décideurs...La responsabilité de l'accompagnant sera autre...Celle de savoir s'il pourra

répondre du désirant chez l'Autre...et il ne peut le faire que depuis son propre désir...

C'est à cette condition me semble-t-il que l'accompagnant peut accompagner le sujet dans sa demande....

Ce qui était vécu comme « échec » apparaît là comme un acte réussi du sujet, car le ratage humanise, et le sujet peut s'engager dans une recherche, à moins qu'il ne l'ait déjà trouvé et que nous ne l'avions pas perçu, de ce qui pourrait tenir lieu d'insertion dans le symbolique...de greffe de transfert...

Ce tenant lieu, ou bien encore ce nouage peut-il avoir la fonction de lien social ?

Notre attention portera désormais sur ce que le sujet lui-même crée...Et nous sommes allés de surprise en surprise pris que nous étions dans notre demande insistante de les occuper....

- Celui du transfert et de l'enjeu subjectif « manifeste » à l'endroit de l'accompagnant en tant que sujet désirant dans le présent de la rencontre. Dans le présent de la rencontre, ici et maintenant, là où tente de s'articuler la dialectique des désirs : reconnaissance du désir et désir de reconnaissance dit LACAN.

Or du fait de la problématique du désir chez le sujet dans les psychoses, un désir enfoui, celui-ci va prendre appui entièrement sur le désir de l'accompagnant. Nous pouvons dire que ce que cherche le sujet psychotique chez son interlocuteur, l'accompagnant ça n'est pas tant l'autre, le semblable à lui que l'Autre, le sujet désirant qu'il est pour lui...Par delà ou en deçà du masque professionnel.

Ce deuxième aspect est d'autant plus important que le sujet dans les psychoses est sans place, nulle part...Et c'est donc depuis son propre désir que l'accompagnement s'engage dans ce travail incessant de tenter de remettre en selle le sujet. A la condition que l'accompagnant mette au travail ce qui sur lui se transfère massivement et sur ce qu'il y met de son désir énigmatique.

Ainsi un jour un résident revient d'un séjour en famille ou il a revu son ex femme et sa fille. Il dit à son éducateur référent : « On m'a dit que je pourrais retourner vivre là bas, mais il y a un problème

pour mes allocations... ». Alors son éducateur référent l'interroge et finit par le questionner nommément « et toi qu'est ce que tu veux faire ? », il hésite puis répond « j'en ai pas envie »....

Il est comme le dit LACAN « de la nature du désir comme tel de nécessiter le support de l'Autre, en tant que le désir de l'Autre est la voie d'accès au désir du sujet mais aussi, en tant que c'est la place tout court du désir ». (« Les formations de l'inconscient » Livre V page 402)...

La demande ici est à entendre pour quelque chose qui pourrait s'appeler, pour rien. Ce rien, c'est la place du désir. Il ne s'agit donc pas ici d'une demande, d'un besoin ou d'un désir de ceci ou de cela, mais du désir tout court. Mais aussi en conséquence d'une parole émanant du sujet, un dit qui est aussi un dire que l'accompagnant authentifie comme étant bien celle du sujet désirant. C'est à cette condition que cette parole authentifiée par l'Autre peut valoir pour le sujet. L'accompagnant accuse réception de ce qu'il lui dit.

Ainsi cette pratique langagière convoque chacun de nous à une pragmatique dialogique, soit à reconnaître la place de ce « pour rien » qui est une place vide, celle du sujet, celle du grand Autre pour peu qu'il veuille s'en saisir. Cette place est un lieu, celui de la parole. Ce lieu est aussi celui du grand Autre, en tant que « le grand Autre est le lieu où se constitue le sujet qui parle avec celui qui l'entend » (LACAN « Le Séminaire « Les Psychoses » livre III page 309)

N'est ce pas à cette pragmatique dialogique, en référence à l'ordre symbolique, à laquelle nous convie la loi de 2002, lorsqu'elle institue des instances comme lieu d'exercice de la parole citoyenne au sein des établissements, comme par exemple, le « contrat », « le conseil à la vie sociale », « le projet personnalisé »...

...Le « projet personnalisé » est en place d'être le vecteur essentiel du dialogue entre l'équipe et chacune des personnes accueillies. Le travail sur le projet personnalisé nous convie ainsi à un travail sur la langue afin de tenter de créer avec chacun un lien inédit.

Pour terminer je vais vous raconter une courte histoire. Alors que nous sollicitons avec son éducateur référent, un résident, pour le rencontrer dans le cadre du « projet personnalisé », au formalisme d'une rencontre en face à face dans le bureau du psychologue, que j'étais, il avait opposé une logorrhée qui a duré près de $\frac{3}{4}$ d'heure. Une fois terminée il se leva et s'en alla, nous laissant en plan. D'autres

propositions lui furent faites, jusqu'à ce qu'un jour il nous dise, « je veux bien vous voir, mais je veux que ce soit une conversation.. ». Et nous avons pu le rencontrer et converser avec lui.

